Trente-cinquième année, No 276. Le numéro 10 centimes Dimanche 27 novembre 1938.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	14.—	7.50	4.—
Avec Bulletin officiel	18.—	9.50	5.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	» »
Mortuaires	16 » »

Le pas en avant de Neuchâtel

On a dit du compromis financier qu'il laissait le problème fédéral entièrement posé. C'est exact. S'il est adopté la Confédération se trouvera tôt ou tard devant l'obligation de prendre les mesures que force lui serait de prendre sans délai s'il était repoussé dimanche soir.

Les pronostics qu'on entend faire dans le pays sont plutôt favorables au projet. Attendons...

Et en attendant entraînons nos lecteurs à Neuchâtel — une fois n'est pas coutume — où nous avons vu à l'œuvre cette semaine un Grand Conseil qui par tous les moyens cherche à réaliser sur le terrain cantonal ce que la Confédération est si lente à apporter : un redressement financier, une réduction du chômage, une reprise des affaires, un statut social franchement novateur, bref une politique qui mérite le nom de nationale.

* * *

Les dernières élections cantonales avaient marqué un très fort recul du socialisme en 1935 dans le canton de Neuchâtel. Autrefois, sans avoir la majorité et sans participer au gouvernement, les marxistes y étaient extrêmement remuants. Les scènes théâtrales et démagogiques étaient le pain quotidien du Grand Conseil où l'on passait son temps en disputes absolument stériles.

Il y a aujourd'hui un gros changement. Les partis nationaux s'étaient unis en 1935 pour les élections sur un programme constructif. C'est comme un sentiment nouveau de l'Etat cantonal qui était sorti du scrutin.

Disons bien que ce sentiment n'a pas fait des prodiges. Mais, de toute évidence, il a pris le pas sur les forces du désordre et si les socialistes continuent à jouer leur rôle d'opposants, ils n'ont plus cette arrogance qui les caractérisait naguère. Ils sont même obligés d'avouer que le gouvernement bourgeois gère bien la chose publique et fait d'énormes efforts en faveur de l'ensemble des populations et de la classe ouvrière en particulier.

* * *

Le gouvernement neuchâtelois vient de faire un pas en avant dans la réalisation de son programme en mettant en discussion devant le Grand Conseil un projet de contrats collectifs. Ce n'était pas une petite entreprise que d'élaborer un projet de ce genre à quelques mois de l'échec du projet similaire genevois devant le Tribunal fédéral. De plus, on sait que Berne ne voit pas de bon œil la réalisation des contrats collectifs sur le terrain cantonal. Lorsque la question s'est posée au Conseil national, il y a eu une nette majorité contre les efforts des Romands qui désiraient rétablir la paix sociale chez eux, sans attendre la décision de Berne, tout simplement par le fédéralisme.

M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, chef du département de l'industrie à Neuchâtel, ne s'est pas laissé démonter par ces vents contraires. Il a tourné les difficultés. En particulier, plutôt que d'aller au-devant d'un échec semblable à celui qui a fait sombrer la loi Duboule, il s'est contenté de proposer que seuls aient force obligatoire pour l'ensemble d'une profession les contrats collectifs qui recueilleraient l'adhésion des deux tiers des employés et des employeurs. Il ne faut pas tout vouloir avaler d'un coup dans l'organisation professionnelle et sociale.

Il faut compter avec le temps qui peu à peu éliminera ces deux obstacles du corporatisme fédératif que sont le marxisme d'une part et le gros capitalisme d'autre part. Quand quelques professions seront organisées et que tous les avantages du contrat collectif pourront se mesurer par les bienfaits d'œuvres de prévoyance ainsi que par la sécurité des emplois, il y aura un mouvement général en faveur de l'organisation paritaire. Et ce jour-là la lutte des classes et les abus capitalistes qui l'entretiennent ne seront plus que de l'histoire ancienne.

Sans doute Neuchâtel n'en est pas là. L'autre jour, l'extrême-gauche a formulé des réserves. Elle a cherché à gagner du temps, à ralentir le mouvement de renouveau social. Elle a déclaré le projet Humbert inopportun en faisant valoir que le régime économique qui nous viendrait de Berne anéantirait toute expérience tentée sur le terrain cantonal et qu'au surplus la « paix sociale » venant de Berne vaudrait beaucoup mieux. Elle n'a toutefois pas osé s'opposer à l'entrée en matière sur le projet du Conseil d'Etat neuchâtelois. Et ceci montre bien que lorsque les partis nationaux prennent l'initiative du progrès social, les socialistes doivent leur emboîter le pas sous peine de perdre la face et de passer pour ce qu'ils sont hélas ! plus souvent qu'on ne croit : des adversaires de la classe ouvrière.

* * *

Il y a eu un autre débat fort intéressant au Grand Conseil neuchâtelois. Il s'est déroulé au sujet du plan Obrecht de grands travaux et de la part qu'y aura le canton.

On a vu là le jeu que poursuit l'extrême-gauche lorsqu'elle réclame la répartition immédiate du fameux bénéfice de la dévaluation de la Banque nationale. En fait, cette banque a accepté de distribuer sur ce bénéfice 75 millions aux cantons et 75 millions à la Confédération. Neuchâtel s'est déjà inscrit pour une somme de 2,3 millions sur la part aux cantons et de 700,000 francs sauf erreur sur la part fédérale afin de pouvoir entreprendre la réfection de son réseau routier qui en a grand besoin.

Mais tandis que le gouvernement cantonal entend, avec les dirigeants de la Banque nationale, qu'il s'agit là d'avances remboursables portant intérêt (très faible, ¼ %), et prévoit en conséquence une couverture, intérêts et amortissement, sous forme en particulier d'un supplément de taxe sur les automobiles, l'extrême-gauche, elle, prétend déjà que la Banque nationale pourra se rembourser elle-même le jour où le fameux bénéfice deviendra disponible. A vrai dire, on peut se demander si la Banque nationale a été prudente de proposer elle-même ces avances sur un « bénéfice » qu'elle reconnaît elle-même non disponible pour l'instant.

D'autre part, les marxistes neuchâtelois ont poussé de toutes leurs forces à l'exécution de vastes travaux de chômage et le grand argument qu'ils ont invoqué est que les pays totalitaires sont parvenus, par ces travaux, à résorber complètement le chômage. Cet argument aurait semblé surprenant dans leur bouche si l'on ne savait dès longtemps qu'il y a une parenté évidente entre le marxisme et le nazisme. Un des discoureurs socialistes s'est écrié, plein d'admiration, que le Reich avait occupé jusqu'au 60 % de l'ensemble des ouvriers allemands sur les chantiers de l'Etat. Oui, qu'elle vienne de droite ou de gauche, la centralisation a partout le même résultat : des armées de fonctionnaires, des populations militarisées et caporalisées. C'est ce qu'on appelle d'un mot : le totalitarisme. Est-ce cela que les gauches veulent avec leurs grands travaux ?

L. D.

La patronne du Valais ...sainte populaire

Sainte Catherine est la patronne du Valais.

C'était autrefois fête chômée, et notre Folklore, fouillant le passé, y trouverait des réjouissances charmantes de couleur bien locale.

Aujourd'hui la fête se tient le dimanche et n'offre plus rien de spécial... plus même les Catherinettes et les bals de vieilles filles... qui viennent d'atteindre leur vingt-cinquième année.

Peu de saintes sont plus universellement populaires que sainte Catherine.

On connaît la chanson :

Catherine était fille
La fille d'un grand roi
. . . . . .

En tous pays, le patronage de sainte Catherine est revendiqué aux titres les plus divers.

Elle est la patronne des étudiants, et nos collèges du Valais accordaient un après-midi de vacances aux philosophes.

Sainte Catherine est, en effet, la patronne des étudiants, car elle a étudié la rhétorique et les arts libéraux ; la patronne des philosophes, des théologiens, des savants, des professeurs, en souvenir de l'assemblée de rhéteurs que l'empereur païen Maximien avait chargés de la confondre et auxquels, à peine âgée de dix-huit ans, elle avait exposé si lumineusement la doctrine chrétienne qu'ils s'y rallièrent et se convertirent.

Elle est patronne des rouliers, des charretiers, cochers et maréchaux-ferrants, à cause de la roue qui fut l'instrument de son supplice ; la patronne des mécaniciens, ingénieurs, chauffeurs, grâce à la machine compliquée que le persécuteur impérial fit agencer pour la faire souffrir et la mettre à mort ; la patronne des demoiselles, en l'honneur de sa virginité ; la patronne des meuniers, chez qui elle est saluée avec un entrain qu'anime un sursaut caractérisé de gourmandise, car « Sainte Catherine au moulin, dit un vieil adage, apporte galette et bon vin ».

L'art lui reste redevable, d'autre part, d'un nombre considérable de merveilleux et immortels chefs-d'œuvre. La peinture surtout. Comme elle avait préféré se consacrer exclusivement à Dieu et que, dans ce but, elle avait refusé de jouir de sa fortune, d'accepter un époux royal et de ceindre le diadème, ses noces mystiques inspirèrent, notamment, à Memling, un tableau qui fait la gloire de l'hôpital St-Jean, à Bruges, et à Jordaens une toile que le Musée de Madrid considéra toujours comme l'une de ses plus précieuses.

Ajoutons que la patronne du Valais est sainte Catherine d'Alexandrie ; il ne faut point la confondre avec sainte Catherine de Gênes, fille du vice-roi de Naples, ni avec sainte Catherine de Sienne, célèbre par ses extases et ses révélations et qui se fête le 30 avril.

La grande et populaire sainte de ce jour mourut martyre tout au début du IVème siècle. Le mont Sinaï, où sa dépouille fut transportée par les anges, est le même endroit que celui où Dieu donna sa loi à Moïse, au milieu des tonnerres et des éclairs.

L'Italie, grande puissance

Elle a maintenant 44 millions d'habitants et se sent en mesure de nourrir ceux de ses enfants qui avaient été forcés d'émigrer

(De notre correspondant particulier)

Rome, le 23 novembre.

Un universitaire français s'occupant, il y a une quinzaine d'années, du phénomène italien de l'émigration constatait l'ampleur qu'elle avait prise pendant les années qui précédèrent la guerre.

503,245 Italiens avaient quitté leur pays en 1901 pour aller chercher du travail et du pain dans d'autres pays. Le nombre de ces partants avait été de 711,446 en 1912 et de 872,598 en 1913.

Ce mouvement avait été enrayé par la guerre, puis par les restrictions apportées à l'immigration aux Etats-Unis et dans d'autres pays, mais, en 1920, on comptait de nouveau 365,000 partants.

Un dilemme tragique

L'auteur à qui nous empruntons ces chiffres estimait d'ailleurs que cette émigration offrait pour l'Italie plus d'avantages que d'inconvénients et il la déclarait en outre inéluctable.

« Il semble bien, écrivait M. Henri Berginann dans son volume sur l'Italie, que l'Italie soit définitivement trop peuplée. Ou émigration ou malthusianisme. Il n'y a pas de milieu. Les économistes italiens sont unanimes pour préférer l'émigration qui, si elle a des inconvénients, présente aussi d'incontestables avantages. »

Ce problème est, sans doute, le plus grave de ceux qui s'imposèrent à M. Mussolini quand il eut pris le pouvoir et qu'il se fut proposé de faire une Italie grande et forte.

Nous rappelions naguère comment, dès sa jeunesse, les scènes déchirantes dont il avait été témoin dans son village lui avaient fait concevoir l'horreur de l'émigration. Ainsi qu'il l'a dit lui-même, la tâche primordiale de l'homme d'Etat italien lui paraissait, quand il eut la responsabilité de la vie de son pays, de donner à tous les travailleurs de la péninsule le moyen de gagner leur pain dans ses frontières.

D'autre part, il ambitionnait pour l'Italie un rôle de grande puissance et il voyait clairement que le nombre est la condition de la force vitale d'un peuple.

Aussi, sa réponse au dilemme posé plus haut fut-elle très nette : « Ni émigration, ni malthusianisme ».

Le 26 mai 1927, M. Mussolini prononçait à la Chambre des députés un discours où il déclarait que le régime fasciste voulait à la fois augmenter le nombre des Italiens et leur assurer à tous les moyens de vivre.

— « Messieurs, disait-il, si l'Italie veut compter pour quelque chose dans le monde, il faut qu'elle aborde la seconde moitié de ce siècle avec une population d'au moins soixante millions d'hommes. »

Ce chiffre parut alors énorme. Il n'était cependant pas déraisonnable, si l'on songe qu'en 1861, l'Italie avait à peine 21 millions d'habitants, qu'au lendemain de la grande guerre elle en avait 39 millions et qu'une statistique publiée ces jours-ci porte cette population à 44 millions et enregistre un accroissement sérieux du nombre proportionnel des naissances.

Que l'on n'oublie pas qu'il y a maintenant encore environ dix millions d'Italiens qui vivent à l'étranger et l'on conviendra que le programme tracé à son pays en 1927 par le Duce n'était pas aussi utopique qu'il pouvait en avoir l'air.

Les conditions de la puissance

Un tel projet n'avait naturellement chance d'être réalisé que si l'Italie se mettait en mesure de donner du travail et du pain à tous ses enfants.

Et en même temps que le Duce s'attachait à obtenir un accroissement de la population italienne par tout un ensemble de mesures législatives et autres, il s'efforçait d'assainir et de mettre en culture les régions d'Italie insalubres ou encore stériles et de développer l'exploitation des autres régions. C'est à ce plan que se rattachent des travaux comme la mise en valeur des anciens Marais Pontins et d'autres terres incultes et des campagnes comme celle de la Bataille du grain pour l'amélioration constante des cultures. On peut rattacher aussi à ce plan les efforts déployés pour développer l'industrie italienne et la libérer de toute sujétion étrangère, car la politique de l'autarcie n'a pas seulement pour effet de diminuer la sortie de l'or italien, elle augmente aussi le nombre des ouvriers occupés dans les usines italiennes.

Dans le même temps, M. Mussolini conquérait à son pays un empire dont la possession doit nécessairement accroître les possibilités de travail de l'Italie. Comme toute entreprise coloniale à ses débuts, la colonisation de l'Ethiopie connaît des difficultés et des aléas, mais la passion antifasciste a beaucoup de part dans les informations répandues quant aux résistances que rencontrerait encore et aux déceptions que pourrait éprouver l'Italie dans l'ancien empire du Négus. N'oublions pas ce qu'a coûté à la France et ce que lui coûte parfois encore la colonisation de l'Afrique du Nord.

En attendant de pouvoir mettre en valeur sa conquête abyssine, l'Italie n'épargne rien pour tirer le meilleur parti de ses autres colonies et l'on vient de le voir par son impressionnante expédition des « Vingt mille » partis pour la Libye dans des conditions qui sont sans précédent, mais qui font prévoir d'autres expéditions de même envergure.

Les possibilités de l'Italie nouvelle

L'Italie d'aujourd'hui n'est donc plus celle d'il y a quinze ans.

Aussi longtemps qu'elle ne pouvait pas donner du pain à tous ses enfants, le régime fasciste devait se borner à resserrer les liens entre la patrie italienne et ceux qui avaient dû la quitter. Il s'efforça de leur assurer une protection plus efficace et des conditions d'existence et de travail plus satisfaisantes, de les grouper à l'ombre du drapeau italien et d'augmenter en eux la conscience et la fierté de leur nationalité. Ses efforts n'ont pas été vains, car, lors de la campagne d'Ethiopie, plus de dix mille demandes d'enrôlement sont venues d'Italiens vivant à l'étranger. Cinq mille seulement furent accueillies et l'on forma ainsi deux

FAVEUR

A tout nouvel abonné pour l'année entière 1939, le „Nouvelliste" sera envoyé gratuitement du 1er au 31 décembre prochain.

divisions de chemises noires qui se battirent vaillamment, tandis que les autres Italiens de l'étranger collaboraient, par des contributions financières importantes, à l'organisation de la victoire.

Maintenant, M. Mussolini croit que le moment approche où l'Italie pourra nourrir tous les Italiens. C'est pourquoi il vient de décider l'institution au ministère des affaires étrangères d'une « Commission permanente pour le rapatriement des Italiens de l'étranger ». Cet organisme aura pour mission, dit une note officielle, « de coordonner et de favoriser les nombreux courants d'Italiens qui ont manifesté l'intention de rentrer dans leur patrie, surtout après la conquête de l'empire. »

Il ne s'agit naturellement pas de faire rentrer en Italie, du jour au lendemain, tous les Italiens qui vivent à l'étranger. Parmi eux, il y a une émigration de qualité dont le travail sert même de loin l'intérêt italien et à cette émigration, le gouvernement fasciste a toujours réservé un régime de faveur, même quand il s'opposait à l'exode des travailleurs italiens. D'autre part, il y a dans divers pays étrangers, des Italiens qui s'y sont installés de façon définitive et préféreront y conserver la situation qu'ils y ont conquise. Enfin, on y trouve aussi des Italiens qui, en raison de leur aversion envers le fascisme, préfèrent demeurer en exil jusqu'au jour de plus en plus hypothétique de l'effondrement du régime actuel.

Il ne faut donc pas prévoir pour demain la rentrée en masse des dix millions d'Italiens actuellement à l'étranger, mais l'acte du gouvernement de Rome n'en garde pas moins une signification politique et morale qui méritait d'être soulignée.

Guardia.

Les Evénements

La conjuration communiste en France n'aura pas le dessus

—o—

Où en sont les grèves ?

—o—

Le gouvernement, par l'évacuation réalisée dans la nuit de jeudi à vendredi des usines Renault, a obtenu un grand avantage. L'opération, qui était difficile, a été faite avec une grande habileté. L'espèce de conjuration extrémiste à laquelle on assiste est évidemment dirigée par les communistes qui recourent à la violence pour essayer d'empêcher l'application des décrets-lois et pour tenter de renverser le gouvernement.

Cependant, ils osent, dans un manifeste de leur bureau politique et de leur groupe parlementaire, accuser le gouvernement d'user de méthodes de violence, et les patrons de recourir à des provocations. Il est évident qu'en présence de ce complot contre l'ordre public, le gouvernement est dans l'obligation de se montrer extrêmement énergique.

Il ne paraît pas douteux que le gouvernement prendra toutes les mesures nécessaires pour briser la tentative révolutionnaire que représente la grève générale décidée par la C. G. T. pour mercredi. M. Daladier s'est chargé de l'intérim du ministère de l'intérieur et a pris en mains la direction de toutes les forces de police, il a fait signer au président de la République un décret pour la réquisition des mines (on sait que dans le Nord des mineurs occupent certaines fosses) ; d'autres dispositions suivront certainement. Dans la partie que les communistes ont ainsi engagée, M. Daladier doit gagner et il gagnera.

On est surpris et indigné de voir M. Blum, au Cabinet duquel M. Daladier avait accordé son appui, se mettre à la tête du Mouvement socialiste qui exige aujourd'hui la démission du Cabinet Daladier.

M. Blum devrait avoir la pudeur de mettre un frein à sa fureur, lui qui a précisément sur la conscience cette inapplicable semaine de 40 heures qui a donné lieu aux décrets-lois par la force des choses et pour parer au danger extérieur.

* * *

Maintenant, passons aux faits du jour.

Où en sont les grèves ?

La grève est toujours totale dans les établissements métallurgiques de l'arrondissement de Valenciennes. Les évacuations se poursuivent sans incident. Le nombre des grévistes est de 51,000.

Les mineurs du bassin d'Anzin se sont joints aux métallurgistes. La grève y est totale.

D'autre part, les ordres ministériels de réquisition pris à l'égard des cheminots de la compagnie des mines d'Anzin n'ayant pas eu leur plein effet, le conseil de guerre du 1er corps d'armée siégera dès demain samedi en permanence, à Valenciennes, présidé par le général Doumenc.

Tout réfractaire aux réquisitions ministérielles sera arrêté et traduit devant lui.

Par ailleurs, les ouvriers chargés de l'enlèvement des ordures ménagères à Lille se sont mis en grève.

Il en est de même des ouvriers des établissements de produits chimiques de la région.

Des grèves ont encore été déclenchées dans les fosses d'Agache et de Périer, dans les mines d'Anzin et dans la fosse IX des mines d'Escarpelle.

Les cheminots de divers réseaux ont manifesté contre les décrets-lois dans les gares parisiennes à l'heure où les départs et les arrivées sont les plus fréquents. La police a dispersé les manifestants dont une soixantaine ont été arrêtés.

Par contre le mouvement de grèves est en régression dans les pétroles de la région de Rouen.

Nouvelles étrangères

Quatre gangsters de 17 à 19 ans

—o—

La police de Versailles vient de procéder à l'arrestation de quatre chenapans de 17 à 19 ans, que seule une circonstance fortuite empêcha de réaliser le plan criminel qu'ils avaient conçu.

Ils s'étaient réunis voilà quelques semaines et avaient formé une association à laquelle ils donnèrent eux-mêmes de nom de « bande des gangsters des Carrés Saint-Louis ». Les Carrés Saint-Louis sont un lieudit situé à l'ombre de la cathédrale de Versailles.

Détail pittoresque, c'est dans le tambour du portail monumental de cette église, à l'abri des portes capitonnées, que les jeunes malfaiteurs tenaient, le soir, avant 18 heures, une sorte de conseil. C'est là aussi qu'ils se partageaient le butin.

Ces temps derniers, les « associés » avaient réussi de nombreux cambriolages, à Versailles, notamment dans un bazar et chez une rentière. Enfin, ils décidèrent de réaliser une série d'exploits plus fructueux. C'est pourquoi Lulu déroba, l'autre soir, l'auto restée en station de M. Peltier, demeurant 10, rue de la Nonesse, à Sèvres.

A l'aide de ce véhicule, les « gangsters » projetaient l'opération suivante : attaquer un libraire à Saint-Cyr et lui voler le contenu de son tiroir-caisse ; attaquer dans la rue une dizaine de femmes, les empêcher de crier en les assommant et leur arracher leur sac à main. Tout était prêt. Ils s'étaient déjà procuré chez un brocanteur une solide matraque et deux lourdes clés anglaises, armes redoutables.

Mais, fort heureusement, au moment de se mettre en route, l'un des jeunes bandits encore inexpérimenté dans la conduite de l'auto, appuya sur l'accélérateur au lieu d'actionner le frein. Et le véhicule de M. Peltier, dans lequel les gangsters avaient pris place, alla s'écraser sur un mur, non loin de la cathédrale. Dépités et furieux, de « Négus » et consorts tentèrent de se dédommager en attaquant une femme qui sortait de l'église. Mais c'était la fin de l'office; les portes s'ouvraient devant les fidèles ; il fallut battre en retraite.

Le soir même, M. Sicot, chef de la Sûreté de la police d'Etat, et M. Furaudet, sous-chef, procédaient, non sans peine, à l'arrestation des quatre chenapans qui, avec complaisance, contèrent leurs projets.

—o—

La maladie du Pape

—o—

La nouvelle de la maladie de Pie XI a causé une vive douleur parmi la population de sa ville natale. La population de Desio s'est assemblée dans toutes les églises et prie pour la prompte guérison du saint Père. La chambre où il y a 82 ans naquit Achille Ratti, a été transformée en chapelle ardente. Les orphelins de Desio prient pour la guérison du Pape.

Le neveu du Pape, le comte Franco Ratti, a quitté Milan pour se rendre au chevet de son oncle.

—o—

Des bandits masqués ligotent deux femmes

—o—

La nuit dernière, un cambriolage à main armée a été commis au hameau de Saiserey, commune de Missery, près de Dijon.

Dans ce hameau, habite une rentière, Mme Pautras, âgée de 70 ans, dont la maison est attenante à une ferme qui lui appartient. Mme Pautras a avec elle, comme dame de compagnie, une dame Baouley, âgée de 68 ans.

Vers une heure du matin, Mme Pautras et sa compagne furent éveillées par le bruit d'une vitre brisée. Avant que les deux femmes aient pu faire quoi que ce soit, deux individus, revolver au poing, le visage caché par des loups blancs, surgirent devant elles tenant des lampes électriques à la main. Ils se montrèrent fort courtois réclamant simplement de Mme Pautras qu'elle leur remette la clef de son coffre-fort. Mme Pautras ayant répondu que cette clef se trouvait chez son homme d'affaires, les deux cambrioleurs ligotèrent les deux femmes avec deux cordelettes, non sans les avoir molestées, et ils les bâillonnèrent. Les voleurs fouillèrent alors le rez-de-chaussée de la maison, mais ne trouvèrent à emporter que quelques objets de minime valeur. Ils s'attaquèrent enfin au coffre-fort qui résista à toute pression.

Après leur départ, Mme Pautras réussit, non sans peine, à se libérer de ses liens et à alerter les fermiers voisins qui n'avaient rien entendu.

La gendarmerie de Précy-sous-Thil a ouvert une enquête.

Nouvelles suisses

Une moto écrase un vieillard

—o—

Un accident mortel s'est produit hier, à 18 h. 30, au lieu dit « Les Draizes », à Neuchâtel.

Un pensionnaire de l'asile des vieillards, M. Johann Fischer, traversait la chaussée quand il fut pris en écharpe par une moto qui arrivait en sens inverse. Le malheureux vieillard, violemment projeté sur le sol, s'y blessa si grièvement que, transporté à l'Hôpital des Cadolles, il y succomba peu après.

Le motocycliste a également été blessé. Il souffre d'une fracture de la clavicule gauche.

—o—

Deux Juifs et un Suisse sont arrêtés

Le « Popolo d'Italia » apprend que des douaniers italiens ont arrêté, mercredi soir, à Ponte-Chiasso, une automobile où se trouvaient un Juif allemand, domicilié à Lugano, son fils et un ami tessinois. Ce dernier était porteur de 30 actions d'une grande entreprise industrielle de Venise, d'une valeur d'environ un demi-million de lires. Les premières constatations ont établi que ces actions étaient la propriété du Juif allemand. Ces trois personnes ont été conduites dans les prisons de Côme en attendant la suite de l'enquête.

—o—

La retraite d'un conseiller national

M. David Farbstein, avocat à Zurich, a donné sa démission de conseiller national. M. Farbstein, qui est âgé de 70 ans, a derrière lui 36 ans d'activité parlementaire à la ville, dans le canton de Zurich et aux Chambres fédérales.

Le Dr Farbstein appartenait au Conseil national en qualité de membre du groupe socialiste depuis 1922. A la tête des viennent-ensuite figure le Dr Willy Spühler, chef de l'Office du travail de la ville de Zurich.

—o—

Un enfant se tue dans une grange

L'autre jour, le petit André Golaz, âgé de 10 ans, pensionnaire à l'asile d'Echichens, fit une chute dans la grange. Il se blessa gravement à la tête. On le conduisit aussitôt à l'infirmerie de Morges. Mais, comme son état empirait, on fit transporter de pauvre petit à l'hôpital cantonal. L'enfant ne devait pas se remettre de sa blessure. Il a succombé la nuit dernière.

—o—

La défense de Naef

A l'audience de vendredi du procès Naef, à Zurich, le défenseur, qui a fait aboutir le recours en appel, a plaidé pendant près de six heures l'acquittement de l'accusation de meurtre faisant valoir que les indices ne sont que l'assemblage de soupçons, alors que l'on peut considérer comme faite la preuve du suicide de Mme Naef.

Après réplique du procureur et duplique du défenseur, l'accusé a encore une fois la parole, et déclare : Je n'ai pas été ce que j'aurais dû être, j'ai été léger. Mais je n'ai pas plus assassiné ma femme que vous, messieurs. J'aurais encore beaucoup de choses à dire, mais je suis par trop troublé.

La décision des jurés est attendue pour samedi.

Poignée de petits faits

✶ Le comité de l'Union nationale des associations générales des étudiants de Suisse a prié le Département politique fédéral de vérifier la véracité d'une nouvelle selon laquelle, d'après une affiche apposée à l'Université de Berlin, les étudiants disposés à exercer une activité politique pourraient recevoir une aide financière pour leurs études en Suisse.

Le Département politique chenchera à obtenir des précisions à cet effet.

✶ Les comptes d'Etat de Nidwald de 1937 accusent un déficit de 5429 fr. 04 sur un total de recettes de 2,036,977 fr. 31.

✶ Aux dernières nouvelles la tempête de neige aux Etats-Unis a fait plus de 30 morts, la plupart victimes d'accidents de la circulation par dérapage d'automobiles.

✶ M. Arthur Oswald, ancien conseiller d'Etat, ancien rédacteur de l'« Eidgenosse », est décédé vendredi à l'âge de 67 ans, à Lucerne.

✶ Le journal l'« Express », de Neuchâtel, dont la faillite récente et de rachat par un industriel neuchâtelois avaient fort intrigué la population, va devenir, à partir de lundi, un quotidien du soir.

✶ Un étudiant juif a été tué et un autre Israélite blessé au cours d'incidents anti-sémitiques qui se déroulèrent hier soir à la faculté de pharmacie de Lwow.

✶ Vendredi a commencé devant le Tribunal criminel de Lucerne le procès intenté à quatre jeunes Lucernois membres du Front national, accusés de menées anti-sémitiques principalement à l'occasion du congrès sioniste international de Lucerne au mois d'août 1935. Le procureur a re-

---

22 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

LE CAPRICE D'UNE AME

Les Lampart, nous l'avons dit, étaient très corrects en affaires, et comme ils étaient justes, ils ne souffraient pas l'injustice chez les autres ; une demoiselle aurait demandé un quart de kilo de raisins secs, ou un sachet de pralines pour envoyer à sa mère à l'occasion de sa fête ; elle aurait obtenu le double ; mais elle aurait pris dix grammes de sucre d'orge sans permission, elle aurait été renvoyée sur-le-champ ; les Lampart avaient raison : qui vole de petites choses, en volera un jour de grandes ; tous les voleurs, ou presque, ont commencé par de petits larcins ; aussi les cas de vols avaient été extrêmement rares parmi le personnel de chez Lampart. Mme Lampart n'en était que plus affectée par les révélations que Titine venait de lui faire.

Depuis quelque temps toutefois, M. Lampart lui-même n'était pas tranquille ; il lui était arrivé à plusieurs reprises d'entendre des bruits de pas dans le magasin bien longtemps après l'heure de la fermeture, lorsque personne n'avait plus ni le devoir ni le droit de s'y trouver ; puis, lorsqu'il s'était arrêté pour écouter, les bruits avaient cessé ; il n'y eût sans doute plus songé, et attribué ce bruit à quelque chat rôdeur, si la caissière n'était venue tout alarmée se plaindre que son pupitre avait été fracturé pendant la nuit.

— Je n'aurais rien dit, Monsieur, avait-elle ajouté, et remis de ma poche les quelques francs volés, mais ce n'est pas la première fois que cela arrive, et je crains qu'un jour nous ayons un vol plus conséquent à constater.

Lampart agit vis-à-vis de la fidèle Sylvie exactement comme la femme avait agi avec la vieille Titine, il lui demanda de ne parler de l'affaire à personne.

Mais lorsque le soir tout le personnel fut allé coucher, il ne put s'empêcher d'en parler à sa femme :

— Armande j'ai à te causer sérieusement, je me suis excusé à dessein au cercle pour te causer.

Lampart tenait énormément à sa partie de billard, et il fallait un motif grave pour la lui faire manquer.

Et puis que signifiaient toutes ces précautions pour se trouver seul avec sa femme. Aussi celle-ci, intriguée et inquiète, demanda-t-elle :

— Pas de mauvaises nouvelles au moins ?

— Elles sont loin d'être bonnes.

— Une nouvelle baisse sur les cafés, sans doute..... je m'y attendais.

— Mais non, Armande... si tu voulais bien me laisser parler ?

— Parle, Joseph, je t'écoute.

— Nous avons un voleur dans la maison.

— Un voleur ! s'écria la patronne, et tout de suite un soupçon traversa son esprit : Titine sans doute oublieuse de sa promesse, avait parlé.

— Ah ! demanda-t-elle, pour en avoir tout de suite le cœur net, Titine t'a parlé ?

— Titine ne m'a pas parlé.

— Comment sais-tu, alors ?

C'était au tour de Lampart d'être étonné ; qu'est-ce que Titine venait faire dans cette histoire du vol ?... Qu'est-ce que sa femme avait voulu dire en y mêlant Titine ? Est-ce que la caissière avait livré son secret à Titine, et celle-ci l'aurait-elle rapporté à sa femme ?

— Alors tu sais ? demanda-t-il. Je croyais que tu ne savais rien encore.

— Si, la vieille Titine m'a tout raconté ce matin.

— Puisque je te dis que je n'ai pas parlé à Titine.

— C'est elle-même qui m'a rapporté les objets qu'elle a trouvés dans la chambre d'une de nos demoiselles.

Maintenant Lampart commençait à comprendre ; Armande faisait allusion à un autre vol que celui dont la caissière était venue se plaindre.

— Je me demande comment tu as pu savoir, continua la patronne, car j'avais bien recommandé à Titine à m'en parler à personne.

— Titine, je te l'ai déjà dit, ne m'a rien dit.

— Comment, elle ne t'a rien dit ? Alors, comment sais-tu que ces objets ont été trouvés dans la chambre de Mlle Lisette ?

Ce disant, Mme Lampart était allée prendre une cassette dans le bahut, et l'ayant ouverte devant son mari :

— Regarde plutôt, fit-elle.

— Dans la chambre de Lisette !... s'exclama Lampart, que cette nouvelle peinait encore bien plus que le vol dans la caisse.

— Titine a dû se tromper, Armande !... Lisette n'est pas capable de faire pareille chose.

— Mais encore une fois, Joseph, comment as-tu su la chose, si Titine ne t'a rien dit ?

— Mais je ne le sais que parce que tu viens de me le dire.

— Et tu parlais d'un voleur ?...

(A suivre)

quis pour deux des accusés 10 mois de réclusion et pour les deux autres cinq mois de prison.

✱ Deux manifestants qui furent arrêtés au passage de M. Chamberlain mercredi dernier aux abords de la gare du Nord, à Paris, ont été condamnés respectivement à 15 et 6 jours de prison.

Dans la Région

Deux ouvriers électrocutés

—o—

Vendredi, vers 8 heures 30, MM. Maurice Reboux, maître-plombier, demeurant à Manziat, et Lucien Guyennon, son ouvrier, demeurant à Saint-Laurent-lès-Mâcon, ont été foudroyés par la ligne de haute tension qui passe au-dessus des chantiers de la nouvelle beurrière Etrez.

Ces deux ouvriers étaient occupés à placer un long tube de fer dans un puits, quand l'élevant verticalement et sans y prendre garde, le tube vint en contact avec la ligne à haute tension, passant au-dessus. Instantanément les deux malheureuses victimes tombèrent foudroyées.

Malgré les soins des docteur Gaud, de Montrevel, et docteur Poncet, médecin-chef des services d'hygiène qui, pendant trois heures, pratiquèrent la respiration artificielle avec des appareils spéciaux, les deux infortunés ouvriers ne purent être rappelés à la vie.

Tous deux laissent une veuve. M. Reboud laisse en plus trois petits orphelins.

Nouvelles locales

M. le juge fédéral Couchepin parle sur le Cardinal Schinner à Lausanne

—o—

La très active Société valaisanne de Lausanne a eu l'heureuse inspiration de s'adresser à M. le juge fédéral Louis Couchepin pour une conférence sur le cardinal Schinner, Valaisan, et premier cardinal suisse.

Un nombreux auditoire avait répondu à l'appel de la Société valaisanne.

Il n'a pas été déçu.

Avec le talent d'exposition et le don persuasif qu'on lui connaît, M. Louis Couchepin a su souligner la valeur exceptionnelle de Schinner qu'il a pris à sa naissance, qu'il a montré pâtre, étudiant, curé, évêque, prince de l'Eglise, grand politique et homme de guerre.

M. Couchepin a suivi son héros jusqu'à la fin de son existence, une existence tumultueuse, riche, féconde en incidents, en mouvements de fortune ; ce siècle qui vit le grand débat entre l'intelligence et l'obscurantisme, vit Matthieu Schinner, Légat du Pape, s'approcher d'Ulrich Zwingli et du philosophe Erasme, et aussi des grands du pouvoir temporel, l'empereur Maximilien, puis Charles Quint, ajoute le compte rendu de la « Tribune de Lausanne ».

Matthieu Schinner fut un homme génial ; il pouvait inscrire son nom dans l'histoire ; il ne l'a pas cherché. C'était un dynamique, souvent cruel, — il l'a prouvé — affligé de népotisme et d'un esprit cupide, non pour soi, mais pour les autres. C'est néanmoins une très grande figure qui illustre bien la légende des hommes à poigne issus du sol montagnard. A l'époque de la Renaissance, un petit chevrier valaisan a fait trembler les potentats, a animé les troupes qu'il conduisit souvent à la victoire.

L'histoire a des retours. On souhaite de voir surgir, une fois encore, et au bon moment, des hommes de cette trempe-là, conclut M. Louis Couchepin.

—o—

Le mécène et les deux chômeurs

—o—

Les manœuvres Henri M., 26 ans, Vaudois, et Edmond D., né en 1912, Valaisan, tous deux détenus, comparaissent à Lausanne comme prévenus de faux et usage de faux en écriture privée. Ils sont assistés de M. Marguerat, Dr en droit et stagiaire.

M. et D. sont de bons amis ! Comme l'aveugle et le paralytique de la fable, ils se sont rapprochés, en se disant : « Aidons-nous mutuellement ; la charge de nos maux en sera plus légère ! » Ensemble donc, ils partagent les misères du chômage et des privations qu'il entraîne. Un jour pourtant — jour à marquer d'une pierre blanche — ils firent connaissance d'un généreux Mécène, trésorier d'une société de bienfaisance de Lausanne, dont la main largement tendue aida les deux manœuvres en plus d'une circonstance.

Le 25 août dernier, M. et D., estimant que les dons du dit Mécène, n'étaient pas en rapport avec leurs besoins, décidèrent de tenter un grand coup.

Henri M. écrivit une lettre qu'il signa du nom d'un ancien syndic très connu et très apprécié dans le cercle de Bottens. Cette lettre priait le Mécène de remettre 750 francs au porteur, son propre neveu, un étudiant en mal d'argent! La somme serait restituée à la première occasion par le pseudo-syndic.

Edmond D. empocha la lettre, se rendit au bureau du Mécène, se fit passer pour le neveu pauvre du syndic riche et palpa les 750 francs.

C'était le Pactole pour les deux amis, qui vécurent en Savoie des jours d'inconnue prospérité. Pourtant, leur existence, follement dispendieuse, attira l'attention de la Sûreté vaudoise, qui veillait. Elle enquêta et bientôt elle mettait la main au collet des deux faussaires.

La Cour les condamne : Henri M., à trois mois de réclusion, moins 75 jours de préventive ; un an de privation des droits civiques et à la moitié des frais.

Edmond D. à deux mois de la même peine, moins 30 jours de préventive, un an de privation de ses droits civiques et au paiement du solde des frais.

—o—

Le sous-préfet de Conthey victime d'un accident d'auto

—o—

En rentrant de Conthey à Sion, vendredi soir à 23 h., M. l'avocat Albert Papilloud fut aveuglé par les phares d'une voiture qui le croisa au contour de la route, vers l'école primaire de Châteauneuf-Village, et heurta violemment le mur sur sa droite.

Après une terrible embardée qui la projeta sur l'autre côté de la chaussée, la voiture de M. Papilloud s'arrêta enfin au travers de la route.

Tout se borne à des dégâts matériels, mais la machine est dans un piteux état.

—o—

Les découvertes archéologiques du camp des chômeurs

Les jeunes chômeurs qui se trouvent actuellement à Martigny pour y procéder à des fouilles sur l'emplacement de l'antique Octodure ont déjà fait des découvertes intéressantes. Dans la journée de vendredi ils ont mis à jour divers outils et un tumulus qui se trouvait à un mètre et demi de profondeur seulement. Il a été ouvert et on y a trouvé en parfait état de conservation le squelette d'un être humain que l'on pense avoir été un soldat.

—o—

Le temps

Le Fœhn se maintient. La pression atmosphérique s'est quelque peu accrue à l'est du continent. On peut prévoir que notre pays sera épargné des tempêtes pendant cette fin de semaine. Dans le centre et l'est de la Suisse, le ciel restera plus ou moins clair, à l'ouest il sera passagèrement quelque peu nuageux. Cependant il n'y aura guère de précipitations.

—o—

A nos lecteurs. — Au moment de vos achats de saison d'hiver et de fin d'année, songez aux maisons établies dans notre canton ; vous constaterez en lisant les journaux valaisans de nombreuses maisons de confiance qui vous donneront toute satisfaction.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Lundi 28 novembre. — 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert. 17 h. Concert. 18 h. Jazz américain. 18 h. 40 Cours d'espéranto. 18 h. 50 Intermède de disques. 19 h. 15 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Concert par la musique d'harmonie de Radio Suisse romande. 20 h. 40 Causerie-récital sur Francis Jammes. 21 h. 05 Musique à deux pianos. 21 h. 25 Intermède. 21 h. 30 Emission pour les Suisses à l'étranger. 22 h. 30 Chronique des institutions internationales. 22 h. 45 Quelques disques.

BEROMUNSTER. — 6 h. 30 Gymnastique. 6 h. 50 Disques. 7 h. 05 Nouvelles. 10 h. 20 Emission radioscolaire. 12 h. Disques. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Disques. 13 h. Les cinq minutes de la circulation. 13 h. 05 Suite des disques. 16 h. Thé-concert. 16 h. 45 Lecture. 17 h. Concert par Jean-Louis et son orchestre. 18 h. Pour la jeunesse. 18 h. 30 Carnaval des animaux. 18 h. 40 Causerie. 19 h. Disques. 19 h. 15 Les nouveaux livres pour la jeunesse. 19 h. 20 Disques. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 40 Radio-orchestre. 20 h. Revue gaie sur la vie quotidienne. 21 h. 05 Radio-orchestre. 21 h. 30 Emission pour les Suisses à l'étranger. 21 h. 31 Coup d'œil rétrospectif sur la semaine. 21 h. 45 Relais de Lugano.

On ne discute pas

Si l'on désire un apéritif sain, stomachique, c'est le « DIABLERETS » qui s'impose.

ON PARCOURT CERTAINS JOURNAUX MAIS ON LIT ENTIEREMENT LE « NOUVELLISTE »

JEUNES GENS

Pourquoi n'améliorez-vous pas votre vie ? ? ?
La **première Auto-Ecole** en Suisse vous offre à peu de frais, de faire de vous un **excellent chauffeur.**
N'hésitez pas ! Ecrivez tout de suite :

Lavanchy, Auto-Ecole

49, Maupas, **LAUSANNE,** Tél. 27.357, appt. 27.358
Références : 30 ans d'établissement, **4000 brevets obtenus !**

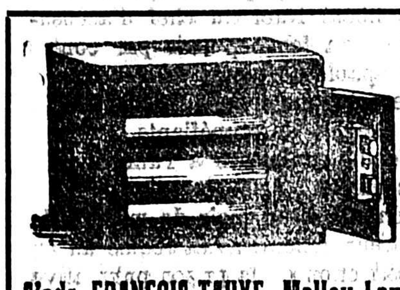

COFFRES-FORTS D'OCCASION

Plusieurs de diverses dimensions.
Prix très avantageux. Liste à disposition.

S'adr. FRANÇOIS TAUXE, Malley-Lausanne. Tél. 29.050

3

Le Sénégol est une nouvelle préparation capillaire tirée des sucs de plantes tropicales, sans aucune adjonction chimique. Son action résulte non du massage, mais de l'alimentation du cuir chevelu par les principes actifs de plantes des tropiques, méthode que les noirs d'Afrique emploient avec succès depuis des siècles.

Le SÉNÉGOL agit!

En vente chez tout bon coiffeur, dans les drogueries et pharmacies. La bouteille . . . . 7[50]

Concessionnaires exclusifs pour toute la Suisse:

CLERMONT & FOUET
PARIS GENÈVE

Installation complète d'appartement par

Widmann Frères - Sion

est une garantie de bon goût

Magasin de Ventes
seulement au sommet du Grand-Pont

Les premiers tours du moteur sont les plus dangereux!

Pour éviter un frottement à sec, il est de toute importance d'employer en hiver une huile qui dès le premier tour du moteur parvient en quantité suffisante aux surfaces à lubrifier. Grâce à son excellente fluidité, la Single Shell circule avec une grande facilité dans le moteur, même par les froids les plus rigoureux.

SINGLE SHELL

pour départs rapides par temps froid

Pour les nouvelles voitures américaines employez le type spécial: AeroShell Winter

A vendre ou à placer en hivernage une bonne

VACHE

race tachetée, portante pour le mois de mars.
S'adresser à Marc Bertholet, Saillon.

A louer à bas prix

2 beaux appartements

5 chambres, cuisine, tout confort. S'adresser à S. Meytain, Sion.

La pipe..
un plaisir, grâce au nouveau tabac
„Brasil"
produit: Henri Weber
35 Cts.

Machines à écrire

Vente - Echange - Location
Rubans - Papier carbone

H. Hallenbarter - Sion

APPARTEMENTS à louer à Martigny-Ville

Pour le 1er décembre, 4 chambres, cuisine, salle de bains.
Pour le 1er février, 3 chambres, cuisine, 2 alcôves, salle de bains.
Tout confort. Prix modérés.
S'adresser à l'Etude Ed. Coquoz, avocat et notaire, à Martigny-Ville.
A la même adresse, à louer **grande cave** industrielle.
2 boxes pour autos. Libre de suite.

Pianos et harmoniums

neufs et d'occasion

Vente - Echange - Location
Accordage - Réparations

Radios

H. HALLENBARTER, SION

A VENDRE

un **dictionnaire** Larousse Universel en 2 volumes et une paire de **jumelles.** Le tout neuf.
S'adresser au Nouvelliste sous U. 1623.

Miel exquis (brun) garanti pur à l'analyse 1 kg. fr. 3 80, 5 kg. 18.75 plus port. **Mad. A Bizarri, Dongio (Tessin).**

On cherche à louer dans ville du Centre ou du Bas-Valais un bon

café

Adresser offres sous P. 5719 S. Publicitas, Sion.

On cherche dans une famille à la campagne

Jeune FILLE

pour s'occuper du ménage. Bon traitement et vie de famille assurés. Entrée de suite. S'adresser à Mme Marcel Baudraz, à Agiez sur Orbe (Vaud).

Maison à vendre

Bas-Valais, 2 appartements, grange et écurie attenantes, grands jardins, porcherie, hangar. Prix avantageux.
S'adresser au Nouvelliste sous S. 1621.

Harmonium

Bel instrument à vendre, prix très modeste.
Mme Lambercier, 8 - 10, Chemin des Voirons, Grange-Falquet, Genève.

A vendre à Saxon

un ha. de terrain

arborisé : 200 abricotiers, 200 espaliers, fraisière, aspergière. S'adresser à **Veuthey,** 40, Av. de la Gare, **Lausanne.**

Prêts

sans caution, avantageux, rapides, **discrets,** à fonctionnaires, employés à traitement fixe, et à personnes solvables Remb. en 12 à 24 mois. Références en Valais. Va sur place. Timbre-rép. **Banque de Prêts S. A.,** Paix 4, **Lausanne.**

Nouvelles locales

ST-MAURICE. — Ce dimanche matin, prend fin à St-Maurice, par une impressionnante communion générale, une Retraite d'hommes prêchée en l'église paroissiale, chaque soir de la semaine, par M. le Rd Chne Dénériaz. Fait qui dut réjouir profondément M. le Rd curé, Chne Chambettaz, le nombre des participants alla sans cesse croissant et se coudoyaient à ces pieuses instructions des citoyens de tous âges et de tous bords, séduits, persuadés et conquis par l'éloquence du prédicateur, par son talent à mettre à la portée de chacun les vérités éternelles, à descendre vers eux et leurs misères pour enlever leurs âmes épurées sur la voie droite et étroite où la discipline et le renoncement, dépouillant toute laideur et toute basse complaisance, aboutissent aux fins immortelles chères à tout chrétien. La plus douce récompense de M. le Chne Dénériaz, qui est en passe de se faire une renommée de maître dans la prédication de Retraites, réside certainement dans la certitude de savoir que son passage a fait du Bien. On peut l'assurer qu'il en a fait beaucoup en huit jours, à l'ombre de sa chère Abbaye...

— M. le Chne Dénériaz avait déjà pris contact avec une partie de ses auditeurs dimanche passé, au cours de la messe que la société de musique l'« Agaunoise » avait eu la touchante attention, à l'occasion de la Ste-Cécile, de faire célébrer en mémoire de ses membres défunts. Comme nous sommes encore dans la semaine de la Ste-Cécile, puisque c'était mardi cette Fête, et que bien des sociétés rendent aujourd'hui même leur hommage à la patronne des musiciens, il ne semble pas tardif de dire qu'à Saint-Maurice et grâce précisément à l'« Agaunoise », cet hommage fut magnifiquement rendu. A la messe du matin, donc, M. le Chne Dénériaz exalta en termes saisissants, qui allèrent au cœur des auditeurs, la musique en général, qui nous libère de nous-mêmes en nous portant au seuil de la Beauté, et la modeste société locale qui n'est point inférieure à cette noble mission...

Ces paroles, qui plaçaient la journée sous un signe de haute et saine joie, flottèrent comme une bannière sur le brillant concert de l'après-midi, où les hommes de l'excellent maestro Stridi témoignèrent de progrès certains, sur la brisolée très réussie de Massongex et — avant le bal traditionnel à l'Hôtel des Alpes — elles eurent leur répercussion fidèle à l'incomparable choucroute garnie, préparée et servie à l'Hôtel de la Dent du Midi d'une façon impeccable à tous points de vue : qualité, abondance, rapidité et amabilité... Là, sous la présidence si dévouée de M. Victor Brouchoud et le majorat de table enjoué de M. Glaus, de chaleureuses paroles furent prononcées par les prénommés et par M. le Rd Chne Revaz, directeur de la fanfare du Collège, qui jeta les bases, aux applaudissements unanimes, d'une collaboration moins théorique entre les deux sociétés ; par le sympathique syndic et député de Lavey, M. Ed. Pasche, le « Valaisan » du Grand Conseil vaudois, qui, avec infiniment d'esprit, célébra les relations de bon voisinage entre les deux localités et les deux cantons ; par MM. Pierre Micotti, caissier plus réaliste, Gex, conseiller communal, « père Duc » vétéran, Jean Brouchoud, etc. Après, les vins généreux de Sarrasin firent leur effet, mais il nous a paru opportun de relever la belle vitalité de l'« Agaunoise », les sentiments supérieurs qui animent dirigeants et exécutants et les mérites qu'elle a de plus en plus à l'appui sans réserves des autorités et de la population.

Et ce n'est pas que par hasard que nous plaçons dans la même chronique la relation de deux faits locaux apparemment bien loin l'un de l'autre mais en réalité très rapprochés puisque l'Ame et l'Art groupant autour de leurs idéaux dans une totale sincérité tant de citoyens au-dessus des divergences matérielles et politiques, la preuve est deux fois faite que le Bien et le Beau ne séparent jamais, mais unissent, et qu'il n'y a que le Mal et le Laid pour diviser... C'est avec fierté que l'on donne pour ce double et fervent culte l'humble Agaune en exemple...

m. g.

—o—

ST-MAURICE. — Cours de coupe et de couture. — Un cours de coupe et de couture pour dames et jeunes filles, donné par Mlle Vuilloud, s'ouvrira mercredi 30 novembre, à 14 heures, au bâtiment scolaire.

Les inscriptions seront reçues directement par Mlle Vuilloud le jour de l'ouverture, contre versement d'une finance de 10 francs.

Un pressant appel est adressé, tout spécialement aux jeunes filles, pour qu'elles suivent nombreuses ces cours d'une utilité incontestable.

L'Administration communale.

Chronique sportive

Le cours central de gymnastique préparatoire à ski

On nous écrit :

Dans le local spacieux du Comptoir Suisse, à Lausanne, vient de se dérouler, les samedi et dimanche, 19 et 20 novembre, le 2me cours central destiné aux instructeurs dirigeant les cours de gymnastique préparatoire pour le ski. L'Inter-Association de Davos en avait confié la direction à M. H. Leutert, de Zurich, et l'organisation à M. Ed. Stocker, de Lausanne, chef de la piste artificielle.

Heureuses seront les villes qui posséderont à l'avenir un emplacement idéal, pareil à celui de Lausanne ; il remplit son but à tous les points de vue. Le nombre des élèves a augmenté et a dépassé toutes les prévisions ; cette installation s'avère de plus en plus nécessaire. C'est au fait une excellente assurance contre les accidents de ski, que de se préparer pendant l'automne.

En Suisse, pendant l'hiver 1937-38, il a été organisé 239 « cours de ski à sec » auxquels participèrent plus de 9000 personnes. Il ne faut donc pas s'étonner que le cours central ait été une réussite quant à sa fréquentation :

Genève 2 représentants ; Vaud 12 ; Valais 2 ; Fribourg 1 ; Neuchâtel 1 ; Berne 2.

Spécialement destiné à la Suisse romande, ce cours a donc réuni une vingtaine de participants qui travaillèrent avec beaucoup d'enthousiasme pour la propagation de la bonne cause.

M. H. Leutert nous a enseigné toute une progression intéressante d'exercices sans skis et avec skis, ayant pour but, selon les directives du programme : 1) l'entraînement physique général ; 2) l'entraînement physique spécial et la préparation à la technique propre au ski ; 3) l'introduction à la technique du ski (technique suisse unifiée).

La partie théorique suscita aussi un grand intérêt. Deux causeries de M. Leutert, qui par son érudition sut charmer son auditoire, furent suivies de discussions et permirent à chacun d'enrichir ses connaissances. La première traitait de la « méthode préparatoire de gymnastique sur skis » et la seconde du « développement du ski ». Quatre films illustrèrent magnifiquement cette partie théorique et valent d'être retenus. (Ils peuvent être loués pour appareils de 16 mm.).

Le premier, intitulé « Gymnastique sur skis », de H. Leutert (Cinéma populaire, Berne), donne une notion très vaste des possibilités pour la préparation au ski. Le 2me : « La technique du ski », par les as de l'Oberland, sous la direction de C. Ruby, de Wengen, est un film complet que l'on aime revoir pour sa remarquable luminosité et la présentation très simple de la nouvelle méthode unifiée.

Le troisième est un documentaire sur la piste standard de Wengen, pays enchanteur et privilégié.

Enfin, le quatrième, fait revivre les courses de la F. I. S. à Engelberg, et ces moments pendant lesquels les spectateurs, placés le long du parcours, restaient haletants devant tant d'audace et d'impétuosité.

Les trois derniers films qui comprennent plusieurs bobines, ont été tournés par Burlet et se louent chez Orell Fussli, à Zurich. Des prises de vues au ralenti nous ont permis d'observer les styles divers et la position très avancée des coureurs. La grande maîtrise des principaux chefs de file dénote un entraînement intense et poussé à fond.

L'Inter-Association met tout en œuvre pour augmenter et compléter les connaissances de nos instructeurs, afin qu'ils soient à la hauteur de leur tâche. A Lausanne, ce but fut atteint grâce à la haute compétence du directeur, M. H. Leutert, que les participants remercient sincèrement.

—o—

Le premier championnat valaisan de boxe

Fixé au dimanche 4 décembre à 14 h. 30, au Casino de Martigny, ce 1er championnat a suscité non seulement en Valais, mais dans toute la Suisse romande, le plus vif intérêt dans les milieux sportifs. De nombreuses inscriptions sont parvenues : de Sion, de Brigue, de Champéry, de Vernayaz, sans compter une forte participation de jeunes boxeurs du Cercle des Sports de Martigny. Des Valaisans établis à Bex, Lausanne, Genève, Yverdon ont également fait parvenir leurs inscriptions.

Dans ce genre de manifestation, pas de chiqué, mais du sport. Les sportifs seront certains d'assister à de sérieuses empoignades et les combats seront de toute beauté, tant nos jeunes boxeurs ont envie de décrocher le titre de « champion ou finaliste valaisan » dans leur catégorie respective.

Le comité d'organisation est au travail depuis 10 jours. Composé d'une vingtaine de sportifs de Martigny, les Muller, Ziguetti, Bron, Tissières, Corthay, Sidler, Darbellay, Balma, Widmann, Moulin, Ad. Morand, Claivaz, Gallay, Fracheboud, Crettenand il met tout en œuvre pour l'organisation impeccable de ce 1er championnat valaisan de boxe qui va attirer à Martigny une foule considérable de sportifs.

—o—

FOOTBALL

Hop, Bouveret ! Hop, St-Gingolph !

Voilà ce que l'on entendra ce jour dès 14 h. 30 au terrain du F. C. Bouveret. Ce match mérite d'être suivi par un nombreux public car s'il y aura une partie chaudement disputée, ce sera bien celle-là.

Qui l'emportera ? Pour savoir cela, que chacun vienne encourager et témoigner sa sympathie à ses favoris.

La direction du match sera confiée à l'excellent arbitre veveysan Ducret.

St-Maurice contre Villeneuve

C'est aujourd'hui à 14 h. 30 que sera donné le coup d'envoi de cette partie, la dernière du championnat suisse sur le terrain agaunois.

On s'y rendra en foule.

Service télégraphique et téléphonique

L'effervescence sociale et politique en France

—o—

En cas...

PARIS, 26 novembre. (Havas). — Une nouvelle conférence a réuni le président du Conseil, MM. Villey, préfet de la Seine, Langeron, préfet de police, le général Bourret, commandant de la région militaire de Paris et diverses personnalités. Auparavant, M. Daladier avait reçu M. Bonnet.

Arrêtés et jugés

PARIS, 26 novembre. (Havas). — 282 manifestants arrêtés aux usines Renault ont été déférés devant le tribunal correctionnel. Le Parquet de la Seine a retenu contre eux le délit de rébellion. Douze d'entre eux ont été immédiatement conduits dans la salle d'audience pour être jugés. Selon la loi, le président leur a demandé s'ils consentaient à être jugés immédiatement. Quatre d'entre eux ont accepté, tandis que les huit autres réclament un renvoi de trois jours pour préparer leur défense. Le Tribunal a condamné les quatre manifestants à 10 jours de prison et 25 francs d'amende.

Les débats pour les huit autres ont été renvoyés au 1er décembre.

Les mouvements grévistes

DUNKERQUE, 26 novembre. (Havas). — Les ouvriers métallurgistes des divers chantiers de Dunkerque se sont réunis hier soir à l'Hôtel de Ville et ont voté la grève pour lundi.

BETHUNE, 26 novembre. (Havas). — Ce matin dans le bassin du Pas-de-Calais, le travail est normal dans toutes les concessions, sauf à la compagnie des mines de Marles où il manque le tiers des effectifs.

Hier au poste de l'après-midi à la fosse trois des mines de Dourges à Henin-Lietard, 255 ouvriers sont descendus. 97 se sont rendus à leur travail cependant que les 158 autres restaient à l'accrochage au fond et refusaient de travailler pour protester contre les décrets-lois. Un délégué mineur invita les ouvriers à se rendre au travail. Il fut écouté par 78 mineurs qui se dirigèrent vers leur chantier. Les 80 autres ne voulurent rien savoir. On espère que cet incident sera vite apaisé.

LILLE, 26 novembre. (Havas). — Dans la région de Valenciennes, les usines Escaut et Meuse, qui occupent 6000 ouvriers, ont été évacuées ce matin sans incident.

La situation est sans changement dans les usines et les puits miniers encore occupés, mais certains indices permettent de penser que le mouvement a maintenant atteint son point culminant.

Le personnel des usines Kuhlmann à la Madeleine-Lez-Lille, s'est mis en grève ce matin et a occupé l'usine.

—o—

Fécondité

SCHWYTZ, 26 novembre. (Ag.) — Dernièrement à Muotatal et à Rothenturm, deux vaches avaient mis bas chacune 3 veaux. Le même cas vient de se produire à Wilen am Urmiberg, commune de Brunnen. Tous ces veaux ont été marqués du plomb fédéral.

Un incendiaire condamné

—o—

SOLEURE, 26 novembre. (Ag.) — La Cour d'Assises de Soleure a condamné Ernest Laesser, 31 ans, célibataire, domestique de campagne, récidiviste, à 5 ans de pénitencier, à 4 ans de suspension de droits civiques, aux frais et aux dommages-intérêts, comme incendiaire.

Laesser, le 3 août dernier, avait mis le feu à la ferme de M. Emile Wyss, agriculteur à Niederbuchsiten, avec la femme duquel il avait eu un différend pour une question de salaire. Les dégâts s'élèvent à 38,000 francs pour les immeubles et à 15,000 francs pour les meubles. Laesser qui a été reconnu partiellement irresponsable a fait des aveux.

—o—

Explosion meurtrière

—o—

ZOFINGUE, 26 novembre. (Ag.) — Dans la nuit de vendredi à samedi, une explosion s'est produite dans les nouvelles installations de l'institut graphique Ringier à Zofingue. Un mélange gazeux d'hydrogène et de xylène, plus lourd que l'air, s'est accumulé dans les canaux puis s'est répandu dans les dépôts du rez-de-chaussée. Il a longé les câbles électriques jusqu'au tableau de commutation. Une étincelle se produisit qui provoqua une puissante explosion. Un commencement d'incendie, dégageant une épaisse fumée, s'ensuivit. Nombre de vitres ont été cassées, les conduites isolantes brûlées, des paquets empilés détruits et des réserves de papier endommagées. Un ouvrier de 40 ans, M. Max Meyer, d'Oftringen, marié, a été si grièvement brûlé, qu'il est mort peu après son arrivée à l'hôpital. L'incendie a pu être maîtrisé par les pompiers de Zofingue et de la maison. Les dégâts s'élèvent à quelques milliers de francs.

—o—

La guerre sino-japonaise

—o—

HONG-KONG, 26 novembre. (Havas). — Un combat acharné se déroule actuellement à la limite du territoire de Hong-Kong où des obus japonais tombent à proximité. Un reporter britannique qui se trouvait à l'intérieur du territoire, a failli être blessé par un éclat d'obus.

Toutes les routes sont encombrées de réfugiés pris de panique qui fuient pour se mettre à l'abri. Les nombreux blessés chinois qui se réfugient dans la colonie britannique sont accueillies dans les hôpitaux de Hong-Kong.

Plusieurs centaines de soldats chinois, encerclés par les troupes japonaises, gagnent en désordre le territoire de Hong-Kong, où ils sont désarmés et internés. Près de deux mille soldats chinois combattent encore avec acharnement malgré le manque d'armes et de munitions.

—o—

Distinctions

BERNE, 26 novembre. (Ag.) — A l'occasion du dies academicus, l'Université de Berne a décerné le doctorat honoraire à M. Andreas Rinkel, archevêque d'Utrecht, professeur au séminaire vieux-catholique de Amersfoot, « en reconnaissance de sa riche activité dans l'enseignement de la théologie et de son travail important dans le domaine de la théologie systématique ».

La médaille Haller a été octroyée à M. Charles-Samuel Reusser, de Steffisbourg, avocat et greffier au Tribunal de commerce de Berne.

L'état de santé de Pie XI

—o—

CITE DU VATICAN, 26 novembre. — Stefani. — Le Pape a passé une nuit tranquille et a eu quelques moments de repos. Ce matin, l'état du Souverain Pontife était satisfaisant.

ROME, 26 novembre. — Le Pape a reçu samedi matin le Cardinal Secrtaire d'Etat Pacelli qui lui a fait le rapport habituel sur les affaires les plus urgentes.

CITE DU VATICAN, 26 novembre. (Havas). — Une communication officielle faite à la fin de la matinée dit que l'amélioration constatée hier soir a continué et que ce matin l'état de santé du Pape est redevenu presque normal.

La communication ajoute que le professeur Milani, eu égard à l'état de faiblesse consécutive à l'attaque d'hier, a conseillé au Souverain Pontife de prendre encore quelques jours de repos. Ce matin le Saint Père a entendu la messe célébrée dans la chambre contiguë à la sienne par Mgr Confalonieri, camérier secret participant, qui lui donna la communion.

En quittant l'appartement pontifical le comte F. Ratti, neveu du Pape, a exprimé l'espoir d'un rétablissement progressif du Souverain Pontife.

—o—

Un laitier tire sur un camarade

—o—

FRIBOURG, 26 novembre. (Ag.) — A la suite d'une querelle personnelle le nommé Joseph Piccaud, ancien laitier, 49 ans, a tiré six coups de revolver sur son camarade Séraphin Delley, 49 ans également, marchand d'autos à Fribourg.

Piccaud a été mis en état d'arrestation. L'état de sa victime est très grave.

—o—

Les victimes de la tempête

NEW-YORK, 26 novembre. — Selon les dernières estimations la tempête de neige qui a sévi aux Etats-Unis durant presque toute la journée de vendredi a fait plus de 80 victimes.

HALIFAX, 26 novembre. — Des tempêtes de neige sont signalées dans les provinces maritimes du Canada. On compte jusqu'à maintenant un mort et des dégâts très importants. Les communications sont interrompues sur les grandes routes. La neige atteint une hauteur de deux mètres. Toutes les communications sont paralysées.

—o—

La terre tremble

ROME, 26 novembre. (Ag.) — Hier soir à Rocca di Papa a été ressentie une secousse sismique qui a duré quelques instants. La population est descendue dans le srues. Il n'y a pas de victimes à signaler.

—o—

Naef condamné

—o—

ZURICH, 26 novembre. (Ag.) — Samedi après-midi, le tribunal zurichois, après cinq heures de délibérations, a libéré Naef du chef d'accusation du meutre de sa femme, mais par contre il l'a reconnu coupable de tentative d'escroquerie à l'assurance pour une somme de 300,300 fr. et en détention illégale de stupéfiants.

L'inculpé a fondu en larmes à l'annonce de la sentence des jurés.

Naef est condamné à un mois de maison de travail (le procureur général avait requis un an et demi), sous déduction de la prison préventive et aux frais de la 1re procédure pénale et du procès de cassation.

†

Nous avons le grand chagrin d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de notre chère mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, nièce et cousine

Mme Vve Paul Delaloye, née Tornay

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le mardi 29 novembre, à 9 heures 45. Départ de la gare.

La famille en deuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Allegro Cosmos

Bicyclettes suisses de qualité

Demandez mes prix de fin de saison

P. Bonzon, Monthey

AVIS AUX SOCIETES

Conformément à la convention passée entre les journaux, les convocations de sociétés ou de groupements, ainsi que les communiqués relatifs aux œuvres de bienfaisance sont facturés à raison de 0.20 c. la ligne, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'une annonce de 3 fr. au moins. Exception est faite pour les convocations d'ordre politique qui sont gratuites.

Les communiqués relatifs à des concerts, spectacles, bals, lotos, conférences, doivent être accompagnés d'une annonce.